



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Direction des institutions, de l'agriculture
et des forêts DIAF
Direktion der Institutionen und der Land-
und Forstwirtschaft ILFD

Ruelle de Notre-Dame 2, Case postale, 1701 Fribourg

T +41 26 305 22 05, F +41 26 305 22 11

www.fr.ch/diaf

Seules les paroles prononcées font foi !

Inauguration Réserve forestière - La Creta

Rue, le 21 septembre 2026

Allocution de M. le Conseiller d'Etat Didier Castella, directeur IAF

Mesdames, Messieurs,

Cette journée marque une étape importante, non seulement pour la commune de Rue, mais également pour tout le district de la Glâne.

Nous inaugurons en effet la première réserve forestière glânoise, fruit d'une collaboration exemplaire entre la commune, la corporation forestière Glâne-Farzin et l'Etat de Fribourg.

Je tiens d'emblée à remercier toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de ce projet. Créer une réserve forestière demande de la vision, de la confiance et un engagement à long terme. La convention conclue ici prévoit en effet de laisser évoluer cette forêt librement pendant cinquante ans.

Cinquante ans durant lesquels aucune intervention sylvicole n'aura lieu sur cette parcelle de 8,35 hectares.

Cette décision peut paraître étonnante dans un canton où la forêt est traditionnellement gérée avec soin et où le bois constitue une ressource renouvelable précieuse. Pourtant, choisir parfois de ne pas intervenir est aussi une forme de gestion responsable.

Pourquoi ?

Parce que la nature a parfois besoin d'espace et de temps pour accomplir pleinement ses propres processus.

Dans nos forêts exploitées, qui sont essentielles et continueront de l'être, les arbres sont généralement récoltés avant d'atteindre un âge très avancé. Or certaines espèces animales, végétales et fongiques dépendent précisément de vieux arbres, d'arbres creux ou encore de bois mort. Ces éléments sont rares dans les forêts exploitées, mais ils sont indispensables à une biodiversité riche et équilibrée.

Le bois mort est parfois perçu comme inutile. En réalité, il constitue un véritable immeuble d'habitation pour la faune et la flore. Il accueille des insectes, des mousses, des lichens, des champignons et de nombreuses autres espèces.

Les cavités créées dans les arbres servent de refuge à des oiseaux, à des chauves-souris ou encore à des loirs. Au sol, les troncs en décomposition offrent des abris précieux aux amphibiens et aux reptiles. En laissant cette forêt suivre son évolution naturelle, nous lui permettons de développer progressivement ces structures indispensables à la biodiversité.

La réserve forestière de La Crêta illustre parfaitement cette vision. Composée principalement de hêtres, d'érables, de frênes, de merisiers et de quelques résineux, elle va désormais poursuivre son évolution selon son propre rythme. Les arbres âgés y vieilliront encore davantage.

Les arbres morts resteront sur pied ou au sol. La forêt écrira elle-même la suite de son histoire.

Cette démarche s'inscrit dans une stratégie plus large portée par le canton et la Confédération. D'ici à 2030, l'objectif est de consacrer 10 % des forêts fribourgeoises à des réserves forestières.

Aujourd'hui, avec l'inauguration de La Crêta, notre canton compte 31 réserves forestières représentant plus de 2'000 hectares, soit 4,7 % de la surface forestière cantonale. Trois autres projets sont en préparation.

Nous avons donc déjà parcouru une partie du chemin, mais nous devons poursuivre nos efforts.

Les réserves forestières constituent un élément essentiel de la stratégie biodiversité de notre canton. Elles complètent d'autres mesures en faveur de la biodiversité et contribuent à préserver un patrimoine naturel dont bénéficieront les générations futures.

Je souhaite aussi souligner le rôle exemplaire de la commune de Rue. En acceptant de consacrer cette parcelle à une réserve totale, elle démontre qu'une collectivité publique peut contribuer concrètement à la préservation de la nature tout en assumant ses responsabilités envers la population. Ce choix est un investissement pour l'avenir.

Cette inauguration est aussi l'occasion de rappeler un enjeu qui prend aujourd'hui une importance croissante : celui de la sécurité en forêt.

Pendant longtemps, la forêt a été perçue comme un espace relativement stable et prévisible. Aujourd'hui, la réalité est plus complexe.

Les effets du changement climatique, avec des épisodes de sécheresse plus fréquents, des tempêtes plus intenses ou encore l'affaiblissement de certaines essences, augmentent les risques d'arbres cassés ou déracinés.

Parallèlement, nos forêts accueillent toujours davantage de visiteurs. Randonnée, course à pied, VTT, promenade avec des enfants ou des chiens : la forêt est devenue un lieu privilégié de détente et de loisirs. Cette évolution est positive, car elle témoigne de l'attachement de la population à la nature.

Mais elle implique également des responsabilités nouvelles pour les propriétaires et les gestionnaires forestiers. Garantir la sécurité des usagers exige aujourd'hui des moyens considérables. Dans de nombreux secteurs, les forestiers doivent surveiller l'état des peuplements, sécuriser les sentiers, intervenir après des événements météorologiques ou éliminer des arbres devenus dangereux.

Les réserves forestières nous rappellent cependant qu'il existe aussi des espaces où la dynamique naturelle doit pouvoir s'exprimer pleinement. Cela implique une information claire et une responsabilisation des visiteurs.

À La Crêta, il n'existe ni sentier officiel ni infrastructure d'accueil. Les personnes qui pénètrent dans cette forêt le font en connaissance des risques inhérents à un milieu naturel qui évolue librement.

Nous allons d'ailleurs vous présenter durant l'automne un concept Riskfor déjà évoqué plusieurs fois pour encadrer la gestion des risques liés aux chutes d'arbres ou de branches sur les chemins pédestres et les infrastructures en forêt.

Cette question de la sécurité illustre parfaitement les défis auxquels la politique forestière est confrontée aujourd'hui : préserver la biodiversité, permettre l'accès du public, maintenir une exploitation durable des ressources et garantir autant que possible la sécurité des personnes, le tout dans un contexte climatique qui nous oblige à repenser certaines de nos pratiques.

La forêt de demain devra être à la fois plus résiliente, plus diversifiée et mieux comprise par la société. Les réserves forestières comme celle de La Crêta sont des laboratoires à ciel ouvert qui nous aideront à relever ces défis.

Merci de votre attention.